

Votre contact

Stéphane COUSIN

JG CONSEIL

stephane.cousin@jg-conseil.com

L G LUMNIS
. P GESTION
PRIVÉE



DER

Document d'Entrée en Relation

2026

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Dans le cadre de notre activité de conseil en gestion de patrimoine, nous sommes soumis à diverses réglementations correspondant aux différents statuts que nous exerçons. Le présent document est établi en vue de vous présenter le cadre réglementaire dans lequel nous allons travailler.

Nous vous adressons les informations réglementaires et les informations complémentaires préconisées par **LA COMPAGNIE CIF** association professionnelle agréée par l'**AMF**, par **LA CNCEF** et **LA COMPAGNIE IOBSP**, associations agréées par l'**ACPR**, dont nous sommes adhérents.

Ce document d'entrée en relation est un complément réglementaire à notre plaquette commerciale. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel règlementé et contrôlé, vous devez donc garder en tête l'ensemble des éléments présents dans ce document.

VOTRE CONTACT

COUSIN Stéphane

14 Rue de Marignan
75008 Paris

Téléphone :

Email : stephane.cousin@jg-conseil.com

INFORMATIONS

L'Entreprise :

Nom ou dénomination sociale : SASU J&G CONSEIL au capital social de 150 000,00€

Nom commercial : **LUMNIS GESTION PRIVEE ("LGP")**

Adresse du bureau et siège social : **14 Rue de MARIGNAN 75008 PARIS**

SIREN : 788881381 00040 - NAF/APE : 6622Z

L'Actionariat :

La société J&G Conseil, exerçant sous le nom commercial **Lumnis Gestion Privée ("LGP")**, est détenue majoritairement par **FIN.A.RE Participations**, filiale du groupe FINARE, aux côtés de **ses dirigeants associés**.

Ce rapprochement stratégique vise à renforcer durablement les moyens humains, technologiques et financiers du cabinet, tout en conservant une gouvernance opérationnelle autonome et une totale indépendance dans la sélection des solutions proposées aux clients.

La politique de conseil demeure exclusivement guidée par l'intérêt du client, dans le respect des exigences réglementaires et déontologiques applicables à la profession.

Nous précisons que cette participation capitalistique n'emporte aucune exclusivité, contrainte commerciale ou orientation imposée dans la sélection des solutions d'investissement. La politique de référencement demeure indépendante, pluraliste et guidée exclusivement par l'intérêt du client.

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Dans l'exercice de notre activité de CIF, selon la nature de la prestation souhaitée, nous sommes susceptibles de fournir des conseils en investissement de manière non indépendante :

Le conseil en investissement non indépendant, repose sur une analyse diversifiée de manière restreinte des instruments ou services financiers disponibles sur le marché, sans pour autant analyser l'ensemble des offres. La rémunération pourra se faire sous forme de rétrocessions de commissions et/ou d'autres avantages monétaires ou non monétaires perçus ou reçus de la part de nos partenaires, cumulés éventuellement à nos honoraires. Cette rémunération est justifiée par une amélioration de la qualité de notre prestation et dans l'objectif d'agir au mieux de vos intérêts.

La nature du conseil ainsi que les contours de la rémunération vous seront communiqués de manière plus précise au sein de la lettre de mission qui sera soumise à votre validation.

L'autorité de contrôle pour l'activité CIF est :

l'AMF

Autorité des Marchés Financiers

17 Place de la Bourse

75 082 PARIS Cedex 02

N° ORIAS : N°12068687

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la Compagnie des CGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD

Numéros de polices : 113516430

Partenaires

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|------------|--|----------------|--|
| ADVENIS IM | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions |
| ALCYOM | Promoteur de solutions Girardin Industriel | Convention CIF | Commissions |
| ALDERAN | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| ALPHEYS | Entreprise d'Investissement | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| ARKEA REIM | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|-------------------------|---|----------------|--|
| CLUBFUNDING | Conseiller en Investissements Participatifs | Convention CIF | Commissions |
| CORUM AM | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions |
| DS INVESTMENT SOLUTIONS | Conseiller en Investissements Financiers | Convention CIF | Commissions |
| ECOFIP | Promoteur de solutions Girardin Industriel | Convention CIF | Commissions |
| ENTREPRENEUR INVEST | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| EPSICAP REIM | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions |
| INTER INVEST | Société de financement de d'entreprise d'invest | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| IROKO | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| KEPLER CHEUVREUX | Entreprise d'Investissement | Convention CIF | Commissions |
| KYANEOS AM | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions |
| LYNCEUS PARTNERS FRANCE | Société de Produits Structurés et de Dette Privée | Convention CIF | Commissions |
| MIMCO AM | Agent lié de PSI | Convention CIF | Commissions |
| NORMA CAPITAL | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions |
| OPALE CAPITAL | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| PAREF GESTION | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| PROFINA | Promoteur de solutions Girardin Industriel | Convention CIF | Commissions |
| REMAKE | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| SANSO IS | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| SAS VOISIN | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |
| SOFIDY | Société de Gestion | Convention CIF | Commissions et rétrocessions sur encours |

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|--------------|--|----------------|----------------------|
| TYLIA INVEST | Prestataire de Services d'Investissement | Convention CIF | Commissions |

ASSURANCE

Courtier

Notre société LUMNIS Gestion Privée (nom juridique J&G CONSEIL) est enregistrée auprès de l'ORIAS sous le numéro 12 068 687 (www.orias.fr) au titre de l'activité réglementée suivante :

Intermédiaire en Assurance (IAS) en qualité de Courtier en assurance en catégorie B : non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et peut communiquer sur simple demande du client, le nom de ces dernières

Dans le cadre de cette activité nous ne sommes pas autorisés à encaisser des fonds destinés à un assuré ou à une compagnie d'assurances, sauf dans le cadre de l'IARD.

Dans le cadre de l'exercice de notre activité d'intermédiation en assurance, notre prestation est fournie sur un conseil approprié permettant de conseiller le produit le plus adapté aux besoins du client, et le formaliser au sein d'un rapport d'adéquation.

L'autorité de contrôle pour l'activité IAS est :

l'ACPR

Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution

4 place de Budapest

75436 Paris cedex 09

N° ORIAS : N°12068687

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la Compagnie des CGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD

Numéros de polices : 113516430

Partenaires

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|------------------------|----------------------------|---------------------------|--|
| ABEILLE VIE | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| AFER | Assureur | Convention de courtage | Commissions et pas de rétrocession sur encours |
| ALLIANZ | Assureur | Convention de courtage | Commission et rétrocessions sur encours |
| ALPTIS | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| APRIL SANTE PREVOYANCE | Intermédiaire en assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|---------------------|---------------------------------|---------------------------|--|
| AXA THEMA | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| CARDIF | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| ENTORIA | Courtier Grossiste | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| ERES | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| GENERALI PATRIMOINE | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| GROUPE APICIL | Organisme Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| NORTIA | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| ODDO BHF | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| PRIMONIAL | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| SELENCIA | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| SWISSLIFE | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |
| TURGOT LIFE | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| UAF LIFE PATRIMOINE | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| UNEP | Société de Courtage d'Assurance | Convention de partenariat | Commissions et rétrocessions sur encours |
| WEALINS | Assureur | Convention de courtage | Commissions et rétrocessions sur encours |

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Votre conseiller est immatriculé au **Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance - ORIAS** sous le numéro d'immatriculation **12068687**. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS (<https://www.orias.fr/welcome>) au titre de l'activité règlementée suivante :

IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiements) en qualité de courtier, exerçant l'intermédiation en vertu d'un mandat de leur client pour la vente de crédit immobilier, professionnel, consommation, regroupement de crédit...

Dans le cadre de cette activité nous ne sommes pas autorisés à encaisser des fonds destinés à un client ou à un établissement de crédit.

Informations spécifiques portant sur le service de conseil de crédits immobiliers

Notre cabinet propose un service de conseil portant sur des contrats de crédits immobiliers.

Dans le cadre de ce service, notre recommandation porte sur : uniquement une gamme référencée et restreinte de produits (conseil non indépendant).

Cela signifie que, pour vous conseiller, nous nous fondons sur un nombre restreint de contrats de crédit disponibles sur le marché pour les intermédiaires agissant en vertu d'un mandat délivré par un client (Article L519-1-1 du code monétaire et financier).

Dans le cadre du service de conseil, notre recommandation porte sur notre propre gamme de produits.

L'autorité de contrôle pour l'activité IOBSP est :

l'ACPR

Autorité Prudentielle de Contrôle et de Résolution

4 place de Budapest

75436 Paris cedex 09

N° ORIAS : N°12068687

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la Compagnie des CGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD

Numéros de polices : 113516430

Partenaires

| Nom | Nature | Type d'accord | Type de rémunération |
|-----------------------|--------|---------------------|----------------------|
| AXA BANQUE | Banque | Convention bancaire | Commissions |
| BRED BANQUE POPULAIRE | Banque | Convention bancaire | Commissions |

| Nom | Nature | Type d'accord | Type de rémunération |
|----------------------|-------------------------------|---------------------|----------------------|
| Caisse d'Epargne IdF | Banque | Convention bancaire | Commissions |
| INTERFIMMO | Organisme de caution bancaire | Convention bancaire | Commissions |
| LCL | Banque | Convention bancaire | Commissions |
| LCL PARIS HABITAT | Banque | Convention bancaire | Commissions |

Agent commercial

Notre cabinet travaille en partenariat avec la structure **J&G Immobilier**, SAS au capital de 20.000€ inscrite au RCS Créteil sous le n° 830 570 560 et titulaire de la carte professionnelle n° CPI 9401 2017 000 020 585 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France, activité pour laquelle le cabinet ne peut percevoir aucun fonds, effet ou valeur.

J&G immobilier a souscrit une garantie financière de 120.000€ sans détention de fonds auprès de Galian dont l'adresse est 89, rue La Boétie 75008 PARIS.

Nous signalons également que les structures J&G Conseil et J&G Immobilier présentent un associé commun à savoir M. Georges BASKARDEVAN.

En cas d'investissement par l'intermédiaire de J&G Immobilier, j'accepte que mes informations personnelles soient transmises à cette société.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la Compagnie des CGP, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MMA IARD

Numéros de polices : 113516430

DURABILITÉ

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Cette prise en compte peut porter sur les axes ci-dessous :

- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie),
- Analyse de la proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR,
- Prise en compte des « principales incidences négatives » dans l'analyse des produits conseillés.

MÉDIATEURS

Saisir un médiateur : **Médiateurs compétents en matière de litiges avec un consommateur**

Pour les activités de CIF :

Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02
<https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

Pour les activités d'assurance, d'IOBSP et immobilières :

MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE
Site internet : <https://www.medconsodev.eu>

En cas d'échec de la médiation, vous aurez la possibilité en dernier recours de saisir le tribunal relevant de la juridiction compétente qui pourra statuer sur tout litige.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Nous vous informons que nous communiquerons avec vous par les moyens suivants :

- Par courrier
- Par tout autre support durable (e-mail, site internet dédié, etc...) dès lors que les clients auront opté formellement pour la fourniture des informations sur cet autre support et que ce même support se révèlera adapté au contexte dans lequel seront conduites les affaires.

Les coordonnées de contact suivantes que vous nous avez communiquées pourront à tout moment être utilisées en vue de sécuriser et d'authentifier nos échanges.

Par défaut, vous acceptez que les informations soient communiquées par le biais d'un support durable autre que le papier, à savoir par courriel. À tout moment, vous pouvez demander à disposer du document papier ou à revenir à une remise de document sous format papier.

RÉCLAMATIONS

La réclamation peut être exprimée lors d'un rendez-vous et doit être adressée à la Direction du cabinet par courrier au 14 Rue De Marignan 75008 Paris ou par un e-mail à service.reclamation@jg-conseil.com.

Le Cabinet accuse réception de la réclamation dans le délai de 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation ; et a deux mois maximum pour y répondre, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

En cas de réponse insatisfaisante le client peut ensuite contacter :

Pour l'activité CIF, IAS, IOBSP
MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT/MED CONSO DEV
Centre d'Affaires Stéphanois SAS
IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE
3, RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ÉTIENNE
Site internet : <https://www.medconsodev.eu>

En second lieu, spécialement pour l'activité de CIF :
Le Médiateur de l'AMF (instruments financiers et services d'investissements)
Autorité des Marchés Financiers
17, Place de la Bourse
75 082 Paris Cedex 02
<http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation.html>

En cas d'échec de la médiation, vous aurez la possibilité en dernier recours, de saisir le tribunal relevant de la juridiction compétente qui pourra statuer sur tout litige.

RGPD

Notre travail nécessitant un accès, un stockage et l'exploitation d'informations personnelles, que vous voudrez bien nous confier, nous nous engageons à respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de nos activités et des services proposés sont collectées et traitées par **Monsieur Georges Baskaradevan** en qualité de responsable de traitement.

Notre cabinet s'engage à ne collecter et traiter les données recueillies qu'au regard des finalités de traitement convenues (consentement, nécessité contractuelle, respect d'une obligation légale) entre notre cabinet et son client, à en préserver la sécurité et l'intégrité, à ne communiquer ses informations qu'aux tiers auxquels il est nécessaire de les transmettre pour la bonne exécution des missions confiées.

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite archivées pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Concernant vos proches nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au : 14 Rue de Marignan 75008 Paris.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Information

et des Libertés).

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de notre activité sont enregistrées dans un fichier informatisé traité par **Monsieur Georges Baskaradevan** pour la gestion et le suivi de la relation client. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation et pendant un délai raisonnable après la fin de celle-ci et sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du cabinet et personnes externes pour la bonne réalisation de notre mission.

Nous vous informons que vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'un droit de restriction sur l'utilisation, d'un droit d'opposition à l'utilisation, d'un droit à l'effacement ou encore d'un droit à la portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez ainsi bénéficier de ces droits à tout moment en nous informant directement à l'adresse suivante :

- par courrier électronique : backoffice@jg-conseil.com
- par courrier postal : 14 Rue de Marignan 75008 Paris

A défaut du respect du délai de traitement de votre demande, vous disposez d'un droit à introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle compétente, via leur site internet ou par voie postale : CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07.

Par ailleurs, le cabinet s'abstient, sauf accord express, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :

MENTIONS LÉGALES

J&G Conseil - Nom commercial **LUMNIS GESTION PRIVEE (LGP)**

Siège social : 14 Rue de Marignan 75008 Paris

788 881 381 R.C.S PARIS SASU au capital de 150 000,00 €

Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle

conformes aux articles L512-6 L512-7 du code des Assurances auprès de MMA ENTREPRISE N°113516430

Société de Courtage en Opérations de Banque et services de paiement, adhérente à l'association **la Compagnie IOBSP**

Courtage en Assurance, adhérent N°25/860412 auprès de la **CNCEF**

N°Orias : 12 068 687 consultable auprès du Registre de l'Orias : www.orias.fr

Conseiller en investissement financiers (CIF), référencé sous le n° F000439 par **la Compagnie CIF**,

agrées par L'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09

Autorité des Marchés Financiers AMF 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02